



Aspres

Juillet 2016

infos

Bulletin d'informations de la communauté de communes des Aspres
www.cc-aspres.fr



P6
COMMUNAUTÉ



P10
ENFANCE
JEUNESSE



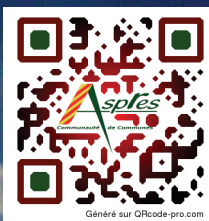
P26
ENVIRONNEMENT

P34
ÉCONOMIE



P38
CADRE DE VIE
SOCIAL

BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU - FOURQUES
- LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE DE LA
COMMANDERIE - TERRATS - THUIR - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE



Sommaire

Édito : 3

La Communauté de Communes des Aspres en chiffres : 6

Des hommes et des femmes au service de la population...

Petite enfance : Crèche	10
Petite enfance : Relais d'Assistances Maternelles (RAM)	12
Enfance : Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	13
Enfance : Les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP)	16
Restauration Scolaire	19
Euro 2016.....	20
Jeunesse : Point Informations Jeunesse (PIJ)	21
Semaine des Parents	24

Environnement

Eau et assainissement	26
Traitement des boues	27
Les déchets	29

Une communauté engagée en faveur du développement économique et de l'emploi

Le tourisme	34
Les zones d'activités économiques et l'agriculture.....	36
Le territoire valorisé par de prestigieuses distinctions	37

Une communauté soucieuse de la préservation de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants

Travaux sous Maîtrise d'ouvrage communautaire en 2015-2016	38
Les études en cours de la Communauté de Communes des Aspres	40
Portage repas, Téléalarme et Batiment ADAP	41

Actus !

Dotation des Trophées des Travaux Publics et le Très Haut Débit (THD)	42
Visite cantonale	43



Allée Capdellayre
Bâtiment Multifonction
2ème étage - BP 11
66301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87
Fax : 04.68.84.67.78
Mail :
contact@cc-aspres.fr
OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vendredi
de 8h à 13h et de 14h à
18h (17h le vendredi)

Coordonnées Utiles

Siège

Communauté de communes des Aspres
Immeuble Multifonction – 2ème étage
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66 301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87 – Fax: 04.68.84.67.78
contact@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs sans hébergement

Immeuble Multifonction - 1er étage
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / alsh@cc-aspres.fr

Crèche-Multiaccueil

Allée Des Droits des Enfants
66 300 THUIR
04.68.53.04.07 / creche@cc-aspres.fr

Déchèteries

Site de Thuir, Rte de Castelnou : 04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Rte de Passa : 04.68.08.53.31

Restaurant scolaire

(inscriptions, suivi administratif)
Bureau de la Collectivité-1er étage
IMF – Allée Hector Capdellayre - BP11
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Point Information Jeunesse

Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir
rue Pierre Sénard - 66300 Thuir
Tél/Fax : 04.68.53.04.14
servicejeunesdethuir.unblog.fr
pij@cc-aspres.fr

Relais d'Assistants Maternelles

Boulevard Léon-Jean GREGORY
66 300 THUIR
04.68.35.34.71
ram@cc-aspres.fr

Rédaction - Documentation - Diffusion : Communauté de Communes des Aspres
Photographies : Communauté de communes - Mairie de Thuir - Office du Tourisme Aspres Thuir - Photoclub de Thuir
Impression : Imprimerie du Mas



Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).



Édito

Madame, Monsieur,

En guise d'édito, je vous propose de parcourir le préambule exposé lors de la session budgétaire 2016 aux élus communautaires.

" Mes chers collègues,

Cette année 2016 est une année particulière puisque c'est la première année depuis la création de notre communauté, que nous sommes confrontés, et nous le savions, à des choix budgétaires difficiles, et contraints à prendre des dispositions douloureuses, pourrait-on dire : augmenter nos impôts pour bien sûr équilibrer notre budget, mais aussi reconstituer notre épargne. Cette situation est quasiment celle de la très grande majorité des communautés de communes, à la différence que les solutions que nous mettons en œuvre cette année, l'ont déjà été pour la majorité d'entre elles.

Je voudrais donc rappeler le parcours de notre collectivité depuis sa création en 1998. La mise en place s'était faite à 17 communes – 13 du canton de Thuir (faisaient défaut Passa, Ponteilla, Sainte Colombe et Villemolaque), 4 du canton de Céret (Banyuls dels Aspres, Calmeilles, Montauriol et Oms).

Fidèles à la culture (forte) du territoire des Aspres, aucun élu n'avait contesté cette formation : c'est-à-dire que chaque commune avait été acceptée quelle que soit sa « richesse » (ce qui n'était pas le cas dans nombre de territoires pour la constitution de syndicats ou de communautés).

Les Aspres ont une culture bien ancrée de solidarité autour de la commune centre – THUIR, c'est ce qui a facilité bien des choses.

Le passage du SIVOM à la communauté s'est fait sans douleur, les deux structures ont subsisté jusqu'en 2003, date à laquelle la communauté a intégré la compétence « collecte des déchets ménagers ». C'est également à cette date que le Préfet de l'époque a fortement insisté pour que les 4 communes réfractaires intègrent la communauté (elles avaient eu 4 ans pour se préparer).

Le SIVOM s'est alors transformé en SIVU – Syndicat Intercommunal avec une Vocation Unique : la Voirie.

Notre communauté s'est voulue à l'époque exemplaire puisque, au départ, ce sont les locaux du SIVOM qui ont abrité la communauté et c'est son personnel qui l'a gérée. Par la suite, la gouvernance s'est inversée, ce qui est encore le cas aujourd'hui (le SIVU ayant toujours son Président et son CA).

Notre communauté est devenue la communauté de « services » par excellence. Elle a su intégrer le maximum de compétences pour le plus grand bénéfice de nos communes et nos populations, anticipant sur la Loi NOTRe de 2015. C'est ainsi que notre fonctionnement a été souvent cité en exemple par les Préfets qui se sont succédés.

De même, elle est régulièrement sollicitée par certaines communautés qui viennent « s'inspirer » de notre fonctionnement.

Sur le Plan financier, je rappellerai que depuis sa création, aucune augmentation d'impôts ni aucun impôt supplémentaire n'ont été mis en place depuis 17 ans, à l'instar de beaucoup d'autres communautés.

Pour ce qui est de l'aide aux communes, l'attribution de compensation a été maintenue (sauf pour la commune de Thuir) au même taux depuis 1998, alors que pour beaucoup d'intercommunalités elle n'existe plus : elle y est même négative, c'est-à-dire que ce sont les communes qui reversent à leur communauté.

Nous avons intégré en outre, la restauration scolaire, qui assure aux communes le remboursement des frais de personnel, ce qui est une « bouffée d'oxygène » pour leur budget de fonctionnement.

Nous avons instauré, dès le début, une DSC – Dotation de Solidarité Communautaire – qui a permis aux communes de réaliser des projets importants en investissement et qui a permis à notre communauté de bénéficier du 2ème CIF – Coefficient d'Intégration Fiscale – le plus important du département.

Nous avons mis en place un certain nombre d'actions qui n'existent pas ailleurs : Aide au Permis de Conduire, Aide à l'associatif.

Nous avons intégré gratuitement les TAP (Temps d'Activités Périscolaires issus de la Réforme des Rythmes Scolaires), avec un projet sélectionné par l'Education Nationale et paraphé par Madame la Préfète.

Nous avons intégré un service d'instruction des Permis de construire, dont les services de l'Etat se sont débarrassés.

Nous avons voté un fonds d'investissement en direction des communes à hauteur de 200€ par habitant.

Tout ceci, je le rappelle sans toucher à notre fiscalité avec un taux de taxe d'habitation en dessous de la moyenne départementale.

Tout ceci nous l'avons conservé malgré le gel des dotations de l'Etat, la ponction relative au FNGIR (620.000€) la baisse de ces mêmes dotations au fil des années.

Tout ceci nous l'avons conservé, bien plus grave, malgré l'irresponsabilité d'un Préfet qui usant de son pouvoir dérogatoire (en marge de la Loi) a permis en 2009 le départ de 2 communes les plus importantes après Thuir, impactant négativement notre budget et notre mutualisation.

Malgré cela, pour moi, pour le plus grand nombre d'entre nous, nous n'avons qu'à nous louer de nos fonctionnements.

Mes chers collègues,

Nous nous retrouvons donc aujourd'hui moins d'un mois après notre Débat d'Orientations Budgétaires avec un ordre du jour majoritairement consacré au budget de notre collectivité, ce jour «J» nous savions qu'il allait arriver cette année, comme pour toutes les communautés.

Je vous l'annonçais, lors de notre précédente séance et je me dois d'y revenir : le contexte budgétaire auquel nous sommes confrontés nous contraint à des choix et des arbitrages tant stratégiques que politiques, des options parfois douloureuses.

Le budget 2016 s'inscrit au regard des éléments macroéconomiques, de la Loi de Finances, il se traduit par une baisse substantielle des dotations de l'Etat.

Ainsi, dans ce rendez-vous fort de l'année dans l'action publique locale, le budget primitif va fixer les grands équilibres financiers de l'intercommunalité pour les mois à venir. Avec, je le redis, la baisse accentuée des dotations versées par l'État sur trois ans, et peut-être plus, la communauté va devoir relever de nouveaux défis pour concilier contraction de la ressource et attentes fortes de la population du territoire en matière de services publics. Ces défis nécessitent d'arbitrer mais aussi d'innover en associant l'ensemble de nos 19 communes : il s'agit ici des prémices d'un PACTE FINANCIER ET FISCAL. Ce n'est rien d'autre que définir notre politique et décider ensemble comment nous souhaitons la financer.

Cette réflexion nous l'avons initiée – dans un premier temps pour **reconstituer notre taux d'épargne**. C'est un élément indispensable pour assumer les travaux prioritaires ou ayant fait l'objet d'engagements (mises en conformités, travaux dans les plus petites communes ... comme à Calmeille, Oms, Tordère, Montauriol, Camélas...) et vous le constaterez lors de la présentation par Jean-Marie Lavail, ce budget 2016 reste ambitieux, volontaire et cohérent.

- **Ambitieux** car nous proposons cette année encore de reconduire notre capacité à investir – élément majeur pour faire face à la crise économique ;
- **Volontaire**, car nous maintiendrons le niveau de services qu'est en droit d'attendre la population des Aspres,
- **Cohérent**, car vous le verrez, si le recours à l'emprunt est envisagé, la collectivité conserve le taux d'endettement parmi les plus bas des communautés voisines.

Toutefois, comme cela a été martelé au cours des deux derniers exercices, la communauté de communes des Aspres a pris en charge un certain nombre de compétences et de dépenses de fonctionnement, accusant comme toutes les autres communautés des baisses de recettes, sans emprunter, sans impacter les communes (niveau d'Attribution de compensation inchangé depuis quasiment l'origine) et sans revaloriser les taux d'imposition (inchangés depuis 1998 comme précisé précédemment).

Cette situation a inévitablement conduit à utiliser nos «réserves» ce qui peut être une bonne chose lorsque la perspective de fusion se dessine mais qui n'est pas viable à terme lorsque cette perspective a été éloignée.

Désormais, nous avons donc certaines certitudes sur notre avenir qui nous obligent à reconsidérer notre fonctionnement. Les différentes réformes passées nous assurent une viabilité à plus long terme et nous avons désormais une meilleure lisibilité sur les compétences à intégrer... GEMAPI, la gestion du pluvial, l'ensemble des ZAE... Compétences importantes, qui interrogent mais qui restent marginales au regard de ce que nous avons déjà...

Parallèlement, nous avons déjà abordé l'ébauche d'**un projet de territoire** qui doit être le support de notre Plan Pluriannuel d'Investissements.

Je n'entrerai pas dans le détail aujourd'hui car les grands axes vous les connaissez, ils figurent notamment dans le Rapport d'Orientations Budgétaires. Mais je souhaite revenir au moins sur les projets les plus structurants qui devraient émerger dans les 4 ans à venir :

- Le premier enjeu fort de notre territoire repose sur le développement économique qui est également la 1^{ère} de nos compétences : Irrigation des vignes, école de sommellerie, aménagement et requalification des ZAE ;
- Le 2^{ème} enjeu est celui de l'aménagement rationnel du territoire avec des opérations structurantes et l'accompagnement des projets communaux. C'est ici que l'on retrouvera les dotations aux communes et le fonds structurant de 200€/habitant que nous avons fléché en 2011.

Ainsi, les perspectives en matière d'investissement seront définies dans le cadre du **projet de territoire** avec une priorité donnée d'une part, au développement économique et à ses déclinaisons (création de bistrot de pays) et d'autre part, à des enjeux à définir comme pourraient l'être la transition énergétique ou encore l'accessibilité.

La proposition de ces 2 derniers thèmes relève bien sûr d'une nécessité avérée mais aussi de l'opportunité de **l'ingénierie financière** que nous sommes capables de mobiliser auprès des partenaires Europe, État, Région et Département (CPER, Fonds structurels...)

Cette programmation pluriannuelle qui doit être précisée, discutée, je propose qu'elle le soit au sein d'une commission « projet » pour que nous ayons une visibilité jusqu'en 2020, puis...

Ainsi, après avoir opéré une vigilance accrue sur la maîtrise des dépenses et une optimisation de nos recettes, il convenait d'étudier la perspective d'une hausse pérenne des recettes de fonctionnement. Ici, trois options s'offraient à nous : impacter les ménages, impacter les communes et/ou impacter les usagers.

Bien que l'option retenue soit douloureuse, après de multiples échanges - nous l'avons prise unanimement en Bureau et je salue l'esprit communautaire dont chacun a fait preuve dans ce cadre: La reconstitution de notre taux d'épargne est envisagée avec une participation accrue des ménages et une participation des budgets communaux à travers le FPIC – l'un comme l'autre ayant été épargnés jusqu'ici.

Je rappellerai à cet égard que la plupart des communautés voisines ont opté ou ont été contraintes à un fonctionnement bien différent du nôtre :

- des attributions de compensation négatives pour bon nombre de communes ;
- des taux de taxes ménage élevés ;
- le foncier bâti taxé depuis quelques années ;
- la nécessité pour les communautés les plus récentes d'investir massivement dans des équipements et infrastructures pour leur propre fonctionnement (hôtel de communauté...). Ce à quoi nous avons pu échapper grâce au niveau d'équipement préexistant de la ville centre, véritable moteur intercommunal.

Depuis des mois, voire des années, la mise en œuvre du **schéma de mutualisation**, a conduit la communauté à s'interroger sur les pistes d'économie à rechercher en matière de personnel. Le projet de territoire et, en corollaire, **le pacte financier et fiscal**, viendront préciser les mesures de péréquation à mettre en œuvre en direction des communes du groupement dans un contexte financier contraint.

J'ajoute que ce budget, à l'image de ce qui fait l'identité de notre fonctionnement intercommunal, se veut **solidaire**.

Voici, Mes chers collègues, le propos introductif que je tenais à vous livrer pour contextualiser la proposition de budget qui sera soumise à votre approbation et qui a déjà fait l'objet d'un consensus en Bureau communautaire."

Madame, Monsieur, chers concitoyens des Aspres,

Voici donc en quelques mots l'historique et le projet de notre collectivité.

Ainsi les taux d'imposition ont été actualisés, mais restent toujours en deçà du taux moyen de l'ensemble des communautés de communes des Pyrénées-Orientales. De plus, comme la majorité des communautés départementales, nous avons instauré une fiscalité sur le foncier bâti, mais dans le même temps, la fiscalité relative au SIVU des Aspres a été supprimée afin de réduire au maximum l'impact sur les ménages.

Vous trouverez au fil de ce deuxième bulletin de l'année l'actualité de l'ensemble des services de votre communauté.

Bonne lecture !

René OLIVE

*Président de la Communauté de Communes des Aspres
Maire de Thuir – Conseiller départemental*



La Communauté de Communes En Chiffres...

BILAN 2015

Jean-Marie LAVAIL
Vice-président en charge des finances

Dépenses de Fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	2012	2013	2014	2015	variation 2014/2015
Total	9 167 195,70 €	9 321 019,95 €	9 874 769,74 €	10 066 931,07€	+ 1,95 %

Recettes de Fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	2012	2013	2014	2015	variation 2014/2015
Total	13 247 585,53 €	12 469 882,00 €	11 891 766,78 €	11 511 159,45 €	- 3,20 %

La diminution des recettes de fonctionnement est principalement due à **une baisse des dotations de l'état**, et une **diminution des excédents de fonctionnement reportés** suite à la prise des nouvelles compétences. Les encaissements divers (remboursement de service et participation familiale) sont constants.

Le solde de fonctionnement définit la capacité à investir ou à emprunter, c'est-à-dire l'autofinancement. Les dernières compétences intégrées dans les statuts de la collectivité impactent considérablement son équilibre. Si cela a pu être absorbé grâce à une gestion saine de la collectivité sur les

années précédentes, elle doit désormais être consolidée par une hausse pérenne des recettes de fonctionnement et la poursuite de la maîtrise des dépenses.

Le faible taux d'endettement a permis à la collectivité de dégager un certain niveau d'autofinancement. Mais celui-ci a été considérablement impacté par la prise de nouvelles compétences sans transfert de charges. Il doit faire l'objet d'une vigilance particulièrement accrue dans la perspective des nouvelles compétences obligatoires issues de la Loi NOTRe (dont GEMAPI).

Dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement	2012	2013	2014	2015	variation 2014/2015
Total	4 899 627,65 €	5 598 358,02 €	6 553 324,74 €	6 563 112,31€	+ 0,15 %

Recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement	2012	2013	2014	2015	variation 2014/2015
Total	5 967 039,35 €	8 342 090,35 €	6 404 990,43 €	4 932 249,94 €	- 22,99 %

Il n'y a pas eu d'emprunt complémentaire contracté sur l'exercice. Malgré la baisse de travaux de bâtiments et des montants de fonds de concours, la collectivité a conservé une politique offensive en termes d'investissements, élément majeur de soutien à l'emploi.

Néanmoins cet effort n'a été possible qu'avec un impact considérable sur l'autofinancement de la collectivité. Autofinancement qu'il convient désormais de reconstituer.

Au regard des divers postes de dépenses mais également du taux de coefficient fiscale (0.3886), la communauté de communes des Aspres affiche un niveau de compétences

élevé avec des services parfaitement assumés. Malgré l'absence de révision des taux d'imposition (gelés depuis 1998), elle a mené une politique offensive d'investissements **sans recours à l'emprunt**. Le fonds de roulement constitué au fil des exercices antérieurs a permis jusqu'en 2014 de financer cette politique (à hauteur de 54% du financement des investissements) sans impacter le pouvoir d'achat des ménages ni les finances communales qui ont bénéficié d'un accompagnement soutenu tant en fonctionnement qu'en investissements. En conséquence, le niveau d'autofinancement s'est considérablement affaibli ce qui a contraint à redéfinir les modalités de fonctionnement de la collectivité et à prioriser les investissements à réaliser.

RÉCAPITULATIF

Situation au 31/12/2014	2015	
	Fonctionnement	1 444 228,38€
Investissement	- 1 630 869,37 €	

Investissements Restes à Réaliser	2015	
	Dépenses	1 582 417,34 €
Recettes	2 376 715,82 €	

Comptes Administratifs	2015	
	Fonctionnement	+ 1 444 228,38 €
Investissement	- 836 570,89 €	

Soit un excédent définitif de 607 657,49 €

PERSPECTIVES 2016

La forte variation supportée en 2015 s'explique par un excédent antérieur reporté divisé par 2.

Nos orientations sur le programme d'investissement sont faites avec le souci constant de préserver nos capacités budgétaires. La réflexion va au-delà de l'horizon budgétaire 2016 et la dimension pluriannuelle de chaque projet doit être évaluée.

Des enveloppes budgétaires sont dégagées pour l'entretien de nos équipements et pour l'acquisition de matériel nécessaire afin d'assurer la bonne exécution de nos services, en s'assurant de leur conformité aux réglementations nationale, régionale et départementale, tout en répondant aux objectifs d'économie d'énergie, d'accessibilité et de sécurité.

Au-delà de ces dépenses dites réglementaires, une priorité est donnée aux investissements inscrits dans la politique communautaire autour de 4 axes. Chacun d'eux est lié au projet de territoire élaboré en concertation avec les élus des communes et les partenaires institutionnels.

Dans le cadre d'une projection pluriannuelle, les orientations budgétaires proposées s'articulent autour de 3 priorités d'intervention, tant en terme de fonctionnement que d'investissement :

- L'exercice des compétences communautaires (services)
- La mise en œuvre des compétences obligatoires inscrites dans la Loi NOTRe
- Les axes stratégiques de développement du territoire (ébauche du projet de territoire 2015/2020)*



* Les axes stratégiques du projet de territoire sont présentés à titre indicatif afin de donner une meilleure lisibilité aux éventuelles programmations pluriannuelles. Ils sont susceptibles d'évoluer en fonction de la concertation engagée :

Axe préalable : Optimisation des services à la population (exercice de nos compétences en termes de fonctionnement)

Axe 1 : Poursuivre et conforter la dynamique économique engagée sur le territoire des Aspres

Axe 2 : Elaborer et mettre en œuvre un programme territorial en faveur de la « croissance verte »

Axe 3 : Préserver notre environnement et le cadre de vie des habitants

Axe 4 : Pour un territoire ouvert... et coopérant



La Communauté de Communes

En Chiffres...

Axe I : Poursuivre et conforter la dynamique économique engagée sur le territoire des Aspres

Aide directe aux entreprises

La communauté de communes des Aspres a participé activement à l'élaboration du Programme Leader, porté par le Pays Pyrénées-Méditerranée. Il s'agit d'un programme européen en faveur du développement rural, dont le thème retenu par les acteurs locaux, pour la programmation 2014/2020 est celui du développement économique. Financé par le FEADER, ce plan d'actions territorial a fait l'objet d'un conventionnement en décembre 2015 entre le Pays et la Région (Autorité de Gestion) et devrait être opérationnel dans le courant 2016.

Présenté lors du Conseil Communautaire du 17 novembre 2014, ce programme a reçu un avis favorable unanime des membres présents.

Parmi les axes retenus, le premier concerne un programme d'aides directes aux entreprises afin de soutenir l'activité et l'emploi. La mise en œuvre de cet axe repose sur un règlement des aides directes porté par chacune des intercommunalités.

Les Zones d'Activités Economiques

Premier pilier parmi les compétences de la communauté, un effort d'investissement sera consacré à l'aménagement et au développement des Zones d'Activités économiques avec notamment les projets suivants :

- ZAE La Carbouneille (Réalisation du PUP – fin des travaux en 2016)
- ZAE des Espassoles : acquisitions foncières et étude pour les aménagements
- ZAE Puig Serbi : Requalification de la zone
- ZAE le Pougerault à Trouillas : signalétique et mise en sécurité giratoire
- ZAE de Banyuls : Extension

Ces opérations doivent faire l'objet d'une programmation pluriannuelle élaborée dans le cadre de la commission de développement économique.

Le Tourisme

Axe majeur de notre développement économique, il repose essentiellement sur les flux générés par le produit d'appel que représentent les caves Byrrh. L'opération de réhabilitation pour tendre vers un centre d'interprétation du patrimoine reste une opération majeure dans la stratégie communautaire. Le circuit de visites dans sa nouvelle configuration a été inauguré en juillet 2013. Il convient néanmoins de faire évoluer les outils de médiation avec la mise en place, notamment, d'ateliers de cuisine ou de

mixologie. De même, le bâtiment acquis par la communauté comporte plusieurs étages qui doivent progressivement être réhabilités et valorisés. Pour 2016, le projet de création d'une école de sommellerie doit être engagé.

A ces opérations, il convient d'ajouter la mise en place du schéma de la randonnée, envisagé dans le cadre d'un programme de coopération transfrontalière qui conditionne l'échéance de mise en œuvre (2017/2018).

Le soutien au monde agricole

Un important projet en faveur de l'irrigation des vignes dans les Aspres a été initié par la Communauté de Communes des Aspres, mobilisant un très large partenariat (Services de l'Etat, Conseil Départemental, Régional, Chambre consulaire, professionnels...). Une animation a été engagée en 2014 permettant de confirmer les besoins et une étude relative à la ressource en eau a été confiée à BRL.

Il convient désormais d'engager les études règlementaires et de mettre en place l'ingénierie financière nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

Estimé à près de 6M€, cette opération est éligible à un financement au titre du FEADER à hauteur de 80%. Néanmoins, compte tenu de l'importance de ce montant, le recours à l'emprunt est inévitable avec la possibilité de faire supporter les annuités aux futurs usagers.

Axe 2 : Elaborer et mettre en œuvre un programme territorial en faveur de la « croissance verte »

La communauté de communes des Aspres, par l'intermédiaire de la candidature présentée par le Pays Pyrénées-Méditerranée a été lauréate de l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Écologie, au titre de « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ». L'opération proposée vise à réduire les consommations d'énergie sur le territoire à travers un programme de modernisation de l'éclairage public. Un diagnostic doit être préalablement engagé. Cette opération bénéficie d'un financement d'Etat à hauteur de 80%.

Par ailleurs, il est proposé de reconduire l'aide à la mise en place de chauffe-eau solaires pour les particuliers, en 2016.

A l'issue du diagnostic qui doit être réalisé en 2016, une programmation pluriannuelle de modernisation de l'éclairage public doit être engagée sur les communes adhérentes au service commun.



Axe 3 : Préserver notre environnement et le cadre de vie des habitants

L'autre axe de développement favorisé par la collectivité consiste à mettre en œuvre des investissements permettant un aménagement rationnel du territoire qui favorise le cadre de vie des habitants de la communauté.

Une réflexion portant sur le transfert de la compétence voirie est engagée en 2016. Elle devrait être conduite en régie.

Enfin, parmi les projets d'investissements prioritaires, ont été retenus les travaux d'aménagement des entrées, traversées ou cœur de ville à Montauriol, (RD2 - 2^{ème} tranche) et Banyuls dels Aspres (Rue de la Tramontane), mais également les acquisitions foncières pour l'accueil d'une caserne de pompiers et la poursuite de l'implantation de Bistrots de pays.

BUDGET 2016

Fonctionnement 2016	Dépenses	Recettes
Collecte	1 909 292,46 €	2 655 444,00 €
Déchèterie	515 375,25 €	45 100,00 €
Services Techniques	140 120,52 €	36 500,00 €
Portage repas & Téléalarme	267 221,57 €	174 780,00 €
Administration Générale	5 246 667,98 €	6 726 334,49 €
RAM	99 059,02 €	66 000,00 €
Crèche	709 190,07 €	575 100,00 €
Restauration Scolaire	1 261 425,00 €	535 200,00 €
ALSH	452 008,42 €	247 100,00 €
PIJ	239 388,20 €	124 600,00 €
Périscolaire	532 510,00 €	186 100,00 €
TOTAL BP 2016	11 372 258,49 €	11 372 258,49 €

Enfance Jeunesse

Investissement 2016	Dépenses
Déficit antérieur reporté	1 630 869,37 €
Emprunts & Immobilisations	1 390 161,84 €
Fonds de concours	654 968,56 €
Travaux de bâtiments	2 761 994,94 €
Amortissements	22 000,00 €
TOTAL BP 2016	6 459 994,71 €

Investissement 2016	Recettes
Dotations & Réserves	1 527 591,89 €
Subventions	2 724 802,82 €
Emprunts & Immobilisations	1 013 500,00 €
Dotation Amortissements	294 100,00 €
Virement de la section de fonctionnement	900 000,00 €
TOTAL BP 2016	6 459 994,71 €

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL CLAUDINE TOUXAGAS

Roger TOURNE
Vice-président en charge du service Petite enfance

Crèche Claudine Touxagas
Directrice : MONTESINOS Céline
Allée des droits de l'enfant 66300 THUIR
04 68 53 04 07
creche@cc-aspres.fr

La Morsure en crèche

En collectivité, nous sommes régulièrement confrontés au problème des enfants qui se mordent.
La morsure est un acte si subitement arrivé qu'il est souvent impossible à prévenir. C'est un geste banal et très courant chez les tout-petits.
Mais ce geste somme toute banal est ressenti par l'adulte comme agressif car il fait mal, ce qui entraîne des réactions d'inquiétude de la part des parents.
Il nous a semblé important de rassurer les familles, en leur disant que les comportements dits « agressifs » sont des phénomènes normaux chez le tout-petit et que l'équipe du multi accueil ne prenait pas ce sujet à la légère.



Nous ne mettons aucune étiquette sur l'enfant qui agit « enfant mordeur » ni sur celui qui subit « l'enfant mordu ».

Ce n'est jamais simple pour un parent de retrouver son enfant mordu à fortiori lorsqu'il s'agit d'un bébé sans défense. Les enfants qui mordent, plus particulièrement ceux qui le font à répétition nous posent question. Même si nous savons que mordre est une étape fréquente de l'apprentissage de la vie en collectivité, il est important de s'en préoccuper, sans pour autant basculer dans la démesure,



Cela suscite de la part de l'équipe un questionnement et une recherche des mécanismes permettant de mieux comprendre ce phénomène :

- ★ Une expression d'affection inadaptée
- ★ Une difficulté pour les enfants de gérer leurs pulsions, leurs émotions, leurs conflits : Mordre pour eux est un acte qui leur donne un sentiment de toute puissance, leur permettant de « régler » facilement les conflits qu'ils rencontrent
- ★ Pas d'acquisition ou très peu du langage
- ★ Attirer l'attention de l'adulte
- ★ La curiosité

Les enfants qui mordent ont parfois des comportements qui peuvent paraître agressifs, et c'est notre rôle à nous professionnels ainsi qu'aux parents de leur apprendre à communiquer de manière adaptée (grâce au langage par exemple, ou leur montrer qu'ils peuvent reporter leur colère sur autre chose comme le doudou). Finalement quel que soit le sentiment qui provoque la morsure c'est à nous, adultes d'encourager les enfants à l'exprimer autrement car ils ne se rendent pas compte qu'ils peuvent faire mal à l'autre. Dans tous les cas une règle à bannir : tu mords, je te mords !

L'adulte dans cette prise en charge doit absolument poser les interdits avec fermeté, une certaine limite à la toute-puissance pour l'aider à mieux vivre en collectivité.
A la longue bien souvent ces interventions permettent à l'enfant qui mord d'obtenir après les explications verbales, une réduction de ces morsures, puis cela cesse en général. Cela lui permet aussi de trouver des repères et prendre conscience plus vite des autres et de la douleur qu'il peut leur occasionner.

Petite Enfance

Dans ce questionnement, nous n'oublions pas bien sûr l'enfant qui est mordu ; nous attachons même une importance particulière lorsqu'il s'agit toujours du même enfant. Nous l'observons, pour voir s'il suscite de la frustration (s'il possède un jouet que l'autre veut par exemple ou de la colère envers l'enfant qui mord). Si cela est fait «gratuitement» nous recherchons alors à savoir pourquoi cet enfant est devenu une « cible » : enfant plus petit, sans défense, timide, ou facile d'accès.... Nous restons très vigilants et mettons en place une observation constante mais discrète auprès de cet enfant qui mord sans pour autant être «sur son dos en permanence» ; cela permet de « protéger » l'enfant qui est souvent mordu.



Pour mieux répondre à cette problématique nous projetons d'élaborer une grille d'observations :

- ★ **Comment ?**
- ★ **Quand ?**
- ★ **Pourquoi ?**
- ★ **Qui ?**
- ★ **Où ?**



Le départ de Paule Fourcade à la retraite



Après 15 ans de bons et loyaux services auprès de nombreux enfants, Paule a décidé faire valoir ses droits à la retraite. Retraite bien méritée !

En présence du Président de la communauté des Communes Monsieur Olive, de Madame Pena Directrice générale des services, de Monsieur Tourné Vice-président en charge de la petite enfance et entourée de l'ensemble de ses collègues, nous avons trinqué à sa santé et partagé un moment de convivialité avant son départ qui va créer un vide pour chacune d'entre nous. Nous lui souhaitons de profiter de sa nouvelle vie, de ses petits-enfants adorés Clément et Mathis, et surtout de s'occuper d'elle ! Enfin, nous lui demandons de ne pas oublier de temps en temps de venir nous faire un petit coucou !



RELAJ ASSISTANTES MATERNELLES

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Petite enfance

Le relais d'assistantes maternelles informe les familles sur tous les différents modes d'accueil des enfants de 0 à 6 ans du territoire.

Les assistantes maternelles de la communauté de communes des Aspres disposent de places disponibles. Pour plus d'informations, il est possible de contacter le relais d'assistantes maternelles, situé 30 bd Léon Jean Gregory à Thuir, derrière la mairie, à coté de la Trésorerie, au premier étage du bâtiment des bureaux de l'ASSAD.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après midi sur rendez vous au 04.68.35.34.71. ou 06.03.91.36.51.
Contact par mail : ram@cc-aspres.fr

Le RAM accompagne la relation employeur/salarié en donnant des informations sur les droits et obligations de chacune des parties.

Il renseigne les futurs professionnels de l'enfance et accompagne les assistantes maternelles dans leurs actions de professionnalisation (analyse de pratique professionnelle, réunions à thème en soirée).

Le RAM c'est un lieu de vie et de partage à destination, des enfants, des parents, des assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile. Il propose des animations quotidiennes au siège et sur quelques villages de la communauté, mais aussi des moments de découvertes culturelles (participation aux séances de la bibliothèque «racontines») ou festifs (sortie à la ferme, fête de fin d'année...etc.).

Des animations sont proposées dans les villages de :

- ★ Trouillas le lundi
- ★ Llupia le mardi
- ★ St Jean Lasseille ou Banyuls Dels Aspres le jeudi



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Enfance
Les accueils de loisirs
pour les enfants de 3 à 11 ans.

Une belle journée au Mondial du vent, où les enfants de 3 à 11 ans ont pu pratiquer des activités comme du cerf-volant ou encore une course de bille, sur un parcours dans le sable créé pour l'occasion ! Il y a eu également d'autres jeux proposés par les sponsors de cet événement, escalade, baby-foot géant, trottinette dans un mini skate parc installé...

FÉDÉRATION PYRENEES-ORIENTALES
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



Un grand mur d'escalade !



Équipement obligatoire
c'est parti pour un tour !



Baby foot géant !



Roule ta bille !!

Vacances chocolatées aux accueils de loisirs :

Les enfants du Centre de loisirs de Thuir ont pratiqué des activités diverses et variées tout au long de ces vacances scolaires.



Les plus grands et leurs chocolats !



Mais également les plus petits !

Création de sucettes en chocolat avec Axel, activités sportives avec Bechir, une petite pièce de théâtre avec Auriane pour la fête « des petites bêtes », mais aussi le Mondial du vent, le Bubble Foot et la dégustation avec le chocolatier « Olivier Bajard ».



L'équipe des araignées vertes
contre les araignées bleues, c'est parti !



L'abeille, la coccinelle
et la fourmi !



Du foot avec Béchir
par un temps magnifique.



Mimes : un requin à la mer !!



Le Bubble Foot au Gymnase.



Vacances d'été

Le temps pour les enfants de souffler..... De profiter avec les copains des activités proposées par les accueils de loisirs des Aspres (Thuir, Trouillas et Brouilla).

Chaque équipe d'encadrement décline ses activités, en fonction de l'âge de son public, du thème et de son projet pédagogique.

Secteur THUIR

Semaines	Primaire	Maternel
A : du 06/07 au 08/07(3 jours)	Piscine/ Jeux aqua-gliss aux Frènes / L' Art du cirque	Piscine /Jeux «Colonies de vacances»
B : du 11/07 au 15/07(4 jours)	Piscine / Sortie plage à Paulille et visite de la fabrique de barques / Spectacle : conte musical	Piscine / Les aigles de Valmy
C : du 18/07 au 22/07(5 jours)	Piscine / Rassemblement ALSH «fest-ligue» avec une multitude de jeux / Bowling / L' Art de la scène	Piscine / Parc de Vinça / Rassemblement ALSH «fest-ligue»
D : du 25/07 au 29/07(5 jours)	Piscine / Club de plage Argelès (Jeux gonflables, baignade...) / L' Art de l'image (multimédia et vidéo)	Piscine / Accrobranche à Toreilles
E : du 01/08 au 05/08(5 jours)	Piscine / Tyrolienne et Accrobranche, baignade à St Jean Pla de Corts / L' Art du mouvement	Piscine / Ludo bulles Canet plage
F : du 08/08 au 12/08(5 jours)	Piscine à Thuir / Pêche à pied et chasse au trésor «île aux loisirs» à Leucate/ L'art et l'Assiette	Piscine / Visite à la réserve de Sigean

Secteur TROUILLAS

Semaines	Primaire/Maternel
A : du 06/07 au 08/07(3 jours)	Piscine / Jeux, baignade au lac de Villeneuve de la Raho
B : du 11/07 au 15/07(4 jours)	Piscine / Sortie plage à Paulille
C : du 18/07 au 22/07(5 jours)	Piscine /Rassemblement ALSH «fest-ligue» avec une multitude de jeux
D : du 25/07 au 29/07(5 jours)	Piscine / Club de plage Argelès (Jeux gonflables, baignade...)
E : du 01/08 au 05/08(5 jours)	Piscine /Accrobranche, baignade à St Jean Pla de Corts
F : du 08/08 au 12/08(5 jours)	Piscine/ Pêche à pied «île aux loisirs» à Leucate

Secteur BROUILLA

Semaines	Primaire/Maternel
A : du 06/07 au 08/07(3 jours)	Jeux Sportifs / Jeux, baignade au lac de Villeneuve de la Raho
B : du 11/07 au 15/07(4 jours)	Piscine au camping les Dauphins / Sortie plage à Paulille
C : du 18/07 au 22/07(5 jours)	Accrobranche à Torreilles / Rassemblement ALSH «fest-ligue» avec une multitude de jeux
D : du 25/07 au 29/07(5 jours)	Grands jeux / Club de plage Argelès (Jeux gonflable, baignade...)
E : du 01/08 au 05/08(5 jours)	Balade / Tyrolienne, baignade à St Jean Pla de Corts
F : du 08/08 au 12/08(5 jours)	Piscine à Thuir /Pêche à pied «île aux loisirs» à Leucate

Accueil de Loisirs Secteur THUIR

Activités manuelles, Chants, L'Explor'Acteurs, Grands jeux, Dégustation

Vacances d'été 2016

Semaines	Primaire	Maternel
A : du 06/07 au 08/07 (3 jours)	- Piscine - Jeux aqua-gliss aux Frènes - L' Art du cirque	- Piscine - Jeux «Colonies de vacances»
B : du 11/07 au 15/07 (4 jours)	- Piscine - Sortie plage à Paulille et visite de la fabrique de barques - Spectacle : conte musical	- Piscine - Les aigles de Valmy
C : du 18/07 au 22/07 (5 jours)	- Piscine - Rassemblement ALSH «fest-ligue» avec une multitude de jeux «Bowling» - L' Art de la scène	- Piscine - Parc de Vinça - Rassemblement ALSH «fest-ligue»
D : du 25/07 au 29/07 (5 jours)	- Piscine - Club de plage Argelès (Jeux gonflables, baignade...) - L' Art de l'image (multimédia et vidéo)	- Piscine - Accrobranche à Toreilles
E : du 01/08 au 05/08 (5 jours)	- Piscine - Tyrolienne et Accrobranche, baignade à St Jean Pla de Corts - L' Art du mouvement	- Piscine - Ludo bulles Canet plage
F : du 08/08 au 12/08 (5 jours)	- Piscine à Thuir - Pêche à pied et chasse au trésor «île aux loisirs» à Leucate - L' Art et l'Assiette	- Piscine - Visite à la réserve de Sigean

Heure d'accueil 17h30 - 19h / Horaires de départ 17 h - 18h
Coût : 12,50€ la journée - Ades CAP et MSA à déduire
Bonne organisation et inscription (dans la limite des places disponibles)

Cadre règlementaire (rappel) :

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (T.A.P)

Maya LESNÉ

Vice-présidente en charge des Rythmes Scolaires

- ★ Temps d'enseignement : 5h15 par jour.
- ★ Temps méridien : 1h30 (au minimum).
- ★ Les T.A.P doivent être de 3h par semaine.
- ★ Ces activités ne sont pas obligatoires pour les enfants.



Ce sont 1340 enfants de la communauté de communes des Aspres, qui ont participé aux TAP (Temps D'activité Périscolaire).

Quelques exemples d'activités fructueuses qui viennent en complément du projet d'école ou enrichir les activités TAP.

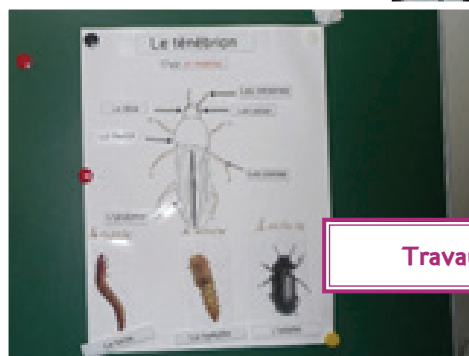
Lors de l'année 2015/2016 les « T.A.P » de Saint Jean Lasseille et la classe de CP/CE1 ont travaillé ensemble sur un projet commun portant sur l'observation des insectes.

Mme VERVISH et sa classe ont travaillé sur la vie des insectes, en installant 3 vivariums dans leur classe avec différentes espèces : les fourmis, les vers à soie et les phasmes. Parallèlement, et de façon complémentaire, les enfants, encadrés par Colette DUBOS animatrice de la Ligue de l'Enseignement pour les TAP, ont créé des insectes chimériques en utilisant des éléments naturels. Pour finir ce projet, les enfants des classes de CP/CE1 et la classe de Mme CHAMINADE - CE1/CE2 iront découvrir « micropolis la cité des insectes » dans l'Aveyron accompagnés de deux animateurs de l'enseignement. Cette sortie pédagogique est en partie financée par la vente d'eco-cup dont les décorations ont été réalisées par les enfants pendant le Temps d'Activités Périscolaires et le temps de classe.

Une collaboration intelligente au bénéfice exclusif des enfants! Bravo à l'ensemble des équipes enseignants et animateurs.



Travaux effectués en classe



Travaux effectués en TAP





Fabrication du théâtre pour le char du carnaval, en commun avec l'école maternelle de Villemolaque



Création de personnages pour un film d'animation (TAP primaire pour l'école maternelle de Villemolaque)



Initiation boxe française

Ensemble pour les TAP !

A l'école maternelle Michel-Maurette, s'est déroulée la Lecture de contes sur le thème des « Maisons ».

Une multitude de petites histoires, plus captivantes les unes que les autres, ont été contées aux enfants par différents animateurs des TAP de **Thuir**.



Dessins des enfants de l'école Michel Maurette !



Histoire contée aux enfants !



...sous leur regard attentif !

Il y a eu aussi

Initiation boxe qui a eu lieu à **Tordères, Llauro et Oms**, avec Angélique Duchemin, championne de France et D'Europe de boxe anglaise.



À n'en pas douter Angélique a le niveau.



Deux rencontres entre les enfants de **Tordères, Llauro et Oms**, autour du vivre ensemble, sur « les expressions artistiques et les expérimentations ».



Passa : Tir à l'arc !



A Trouillas, collage pour les petits et
Alphabet Binaire pour les grands !

1° « CROSS TAP » à Ferry - THUIR

Environ 60 enfants y ont participé.
Ce cross est la première partie d'un projet qui doit amener les enfants à découvrir le parcours nature (course avec obstacles).



RESTAURATION SCOLAIRE

Raymond LEMORT
Vice-président en charge de la Restauration scolaire



La restauration scolaire sur le territoire des Aspès a pour volonté, de servir des repas variés, où sont régulièrement intégrés des produits bio et locaux.

Cette année, l'équipe d'agents de la restauration scolaire de Thuir a choisi de faire découvrir aux parents, à travers des livrets photos, les activités sportives ou ludiques, proposées pendant la pause meridienne aux enfants qui le souhaitent.

les livrets sont en téléchargement PDF sur le site de la Communauté de Communes des Aspès .

DU NOUVEAU POUR LES INSCRIPTIONS

Rappel : l'inscription est obligatoire pour fréquenter le restaurant scolaire, les TAP, l'ALSH, le Périscolaire. Un document est à disposition dans vos mairies, mais également sur le site de la Communauté de Communes des Aspès

Afin de faciliter l'inscription des enfants au :

- ★ Restaurant scolaire
- ★ Temps d'Activité périscolaire (TAP)
- ★ Accueil de loisirs (les mercredis après l'école)
- ★ Périscolaire, matin et soir (uniquement pour les enfants des classes élémentaires de Thuir)

Un document unique a été élaboré par la communauté de communes des Aspès. Ce document transmis aux familles par les écoles, une fois rempli et complété doit être déposé en mairie avant le 30 juin.

Des hommes et des femmes
au SERVICE de la population...



EURO 2016

Les Cantines des Aspres à l'heure de l'Euro



Crédit photos : Sylvie Lemort
UDSIS

Le PIJ à l'Euro 2016



Les jeunes du PIJ ont pu assister le Vendredi 17 Mai au match Espagne/Turquie à Nice : Un moment inoubliable dans une ambiance festive!

POINT INFORMATION JEUNESSE

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Jeunesse

Vie associative et culturelle



Représentation des jeunes de l'atelier hip-hop du PIJ



Gala de boxe du club de Thuir le samedi 16 avril

Félicitations aux jeunes danseurs pour leur implication dans la vie associative et culturelle de la commune.

Action citoyenne inter-génération au point cyber espace du PIJ:

Merci à Priscilla et Amandine qui ont co-animé avec Mickaël l'animateur numérique du PIJ, une séance d'initiation à Internet pour des aînés du club de Thuir. Une rencontre fort sympathique et enrichissante pour tous.



Rencontre futsal inter- PIJ au Gymnase municipal :



Un tournoi futsal inter PIJ dans la catégorie des moins de 15 ans a été réalisé au gymnase Rossello aux dernières vacances. Une rencontre très réussie et basée sur les valeurs éducatives du sport pour lutter contre la violence et toutes formes de discriminations.

Des hommes et des femmes au SERVICE de la population...

Activité création déco et fitness :

Dans le but de diversifier les activités du PIJ et de favoriser la mixité, une activité de création déco et une activité fitness ont été proposées aux dernières vacances sur Thuir.



Sortie à la neige :



Une sortie à la neige très appréciée par les jeunes, avec la découverte du biathlon au col de la Llose

Le grand jeu de Pâques :

Bel après-midi avec le drap ball et autres épreuves toutes aussi originales et ludiques pour un grand jeu de Pâques à la halle des sports. D'autres grands jeux sont en préparation pour les grandes vacances d'été, avec notamment les supers inter-villes. L'équipe des animateurs vous attendent nombreux pour partager de bons moments d'amusement et de convivialité.



Grand jeu du printemps à la Canterrane :



Grand jeu du Printemps organisé par le PIJ aux HLM la Canterrane en collaboration avec les associations Thuir Solidarité, le judo club, l'accueil de loisirs, la gymnastique volontaire et son atelier zumba. Un après-midi festif qui aura permis à plus de 50 jeunes de s'amuser et découvrir diverses activités comme le bumpball, le street golf, le disque golf, les jeux d'oppositions du judo, la zumba mais aussi des jeux sur le jardinage avec le beau projet de jardins partagés de l'association Thuir Solidarité.



Un grand merci à tous ces collaborateurs et notamment à Élodie de Thuir solidarité pour son implication et belle organisation des jeux proposés sur le jardinage.

Les rendez-vous du PIJ :

Les grandes vacances d'été :

Avec des activités diverses et variées du lundi au vendredi pour les 12 – 14 ans sous forme de journées thématiques.

Avec des projets citoyens pour les 14 – 17 ans qui permettront de monter des activités de loisirs au plus près des attentes des jeunes, trois soirées ados et enfin des sorties.

Programmes disponibles !

L'information :

Avec les questions d'orientations scolaires et l'accompagnement aux recherches d'emploi, n'hésitez pas à venir au PIJ consulter les outils documentaires disponibles, gratuits et sans rendez-vous de 14h à 18h du lundi au samedi.

Contacts

PIJ de Thuir à la maison des jeunes et de la culture :

04 68 53 04 14,
actualités sur le web avec
le blog du service [http://
servicejeunesseccaspres.unblog.fr](http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr)

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Stage d'aide au permis de conduire réalisé à Thuir les 17 et 18 avril. Il aura permis à 20 jeunes du territoire de bénéficier d'un soutien financier de 300 € du conseil départemental et 300 € de la communauté de communes des Aspres pour financer leurs heures de conduite en vue de la préparation de l'examen du permis de conduire. Pour rappel, ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 19 à 27 ans, ayant obtenu leur code et résidant sur le département depuis 1 an. Mickaël reste disponible au Point Information Jeunesse pour renseigner et orienter les demandes.

AIDE au PERMIS de CONDUIRE

de 19 à 27 ans le 20 et 21 Avril 2016

Cette aide attribuée par le Conseil Général des Pyrénées Orientales s'adresse aux jeunes :

- * Âgés de 19 à 27 ans
- * Ayant obtenu le code
- * N'ayant jamais passé l'examen de la conduite.
- * Inscrits dans une auto école du département des Pyrénées Orientales

Les jeunes répondant à ces exigences pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles à participer à un Stage de sensibilisation aux conduites à risques au volant ainsi qu'une initiation aux gestes de premiers secours (Stage d'une durée totale de 3 demies journées). A l'issue du stage, l'aide au permis soit 300€ est reversée à l'auto-école en déduction du coût total du permis du jeune inscrit.

STAGE THUIR

Renseignements et inscriptions en contactant le Point Information Jeunesse de la Communauté des communes des Aspres au 04.68.53.04.14

INFORMATION IMPORTANTE :
La Communauté de Communes soutiendra les jeunes stagiaires résidents issus des communes des Aspres par une aide supplémentaire de 300 € (versable à l'auto-école en déduction du coût total du permis)

Cette aide supplémentaire concerne les jeunes issus des communes suivantes :
Thuir, Banyuls des aspres, St Jean Lasseille, Brouilla, Tresserre, Pissa, Trouillas, Villemolaque, Tourves, Comets, Calcas, Castelnou, Ste Colombe, Tordères, Llaurou, Terrats, Montauriol, Oms et Colméille.

LA SEMAINE DES PARENTS



Du 30 mai au 4 juin s'est déroulée la deuxième édition de « la semaine des parents » dans les Aspès.

La Communauté de Communes des Aspès assume un grand nombre de compétences en direction des familles depuis la petite enfance (Crèche - Relai d'Assistantes Maternelles), l'enfance (Accueils de Loisirs maternel, primaire, restauration scolaire, accueil périscolaire) aux adolescents (Points d'information Jeunesse).

A travers l'ensemble de ces services les équipes de professionnels entretiennent de nombreux échanges avec les parents et connaissent la source de joie, de plaisir que représente « cette fonction », mais également, quelquefois, les doutes, les inquiétudes, qu'elle suscite.

En effet, dans un environnement en perpétuelle évolution, il est parfois difficile de s'adapter aux nouveaux contextes (nouvelles technologies, nouveaux codes de communication, agressivité...). C'est pourquoi les équipes et les élus de la communauté ont proposé d'organiser une manifestation qui favorise les échanges, les débats, en présence de spécialistes. Cette manifestation s'est également voulue festive, ponctuée de nombreuses animations pour les familles.



Plus de 250 personnes ont assisté, participé à cet événement qui pour sa deuxième édition a été un succès.

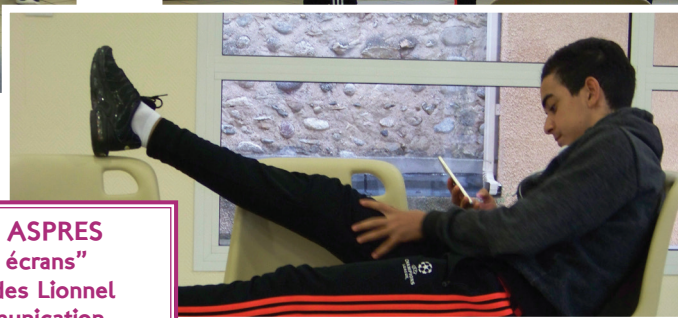


THUIR
"la violence, l'agressivité"
Intervenante : Obeline MARTY
psychologue clinicienne

TORDÈRES
"la communication non violente"
Intervenante : APIE Education

Zoom sur Banyuls dels Aspres

Au cours de la soirée dédiée « aux écrans » organisée à Banyuls dels Aspres le mercredi 1er juin, trois jeunes du PIJ des Aspres – Marc, Denzel et Sofian – ont introduit la soirée avec une représentation de scènes de la vie devenues courantes entre un parent et son enfant. Des mises en situation d'un grand réalisme interprétées avec beaucoup de justesse et d'humour. Les jeunes ont bluffé l'assistance par la qualité de leur prestation, sous le regard fier de leur coach Anne et de leur directeur Régis. Un grand bravo aux 3 artistes qui après leur prestation, ont participé de leur propre initiative avec pertinence et maturité à l'ensemble des débats !



BANYULS DELS ASPRES
"Les Ados et les écrans"
Intervenant : Barnades Lionnel
formateur en communication



PASSA
"les addictions aux écrans"
Intervenant : Barnades Lionnel
formateur en communication



THUIR
jeux géants en bois,
café des parents et sciences tour
Intervenant : Murin Melissa,
psychologue clinicienne

EAU ET ASSAINISSEMENT

Alphonse PUIG

Vice-président en charge de l'eau et l'assainissement

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015 :

Thuir :

Mise en place d'un poste de refoulement et d'un transformateur EDF sur la canalisation de refoulement de La Prade.

Banyuls dels Aspres :

Renouvellement des canalisations d'Eau Potable et d'Assainissement de l'avenue de la Tramontane, de la rue de l'Aire.

PRINCIPAUX TRAVAUX ET ÉTUDES PRÉVUS EN 2016 :



Thuir : Poursuite de la construction de la STEP Intercommunale de Thuir et renouvellement de réseaux (rue Arago)



Banyuls dels Aspres : Aménagement des voiries de l'avenue de la Tramontane et de la rue de l'Aire

Création d'un maillage de sécurisation de la distribution d'eau potable **entre Banyuls dels Aspres et Saint Jean Lasseille.**

Trouillas : Renouvellement des canalisations d'Eau Potable et d'Assainissement de l'Avenue des Albères.

Villemolaque : Renouvellement des canalisations d'Eau Potable et d'Assainissement de l'Avenue des Pyrénées.

Saint Jean Lasseille : Renouvellement des canalisations d'Eau Potable et d'Assainissement de l'Avenue de La Mairie.

Castelnou : Renouvellement du réseau et du traitement des eaux usées du Mas Janillou.

Fourques : Etudes pour la construction d'un nouveau réservoir d'Eau Potable pour la sécurisation de la distribution.

Tout le territoire :

Etude diagnostique décennale réglementaire et réhabilitation de 7 forages (Banyuls dels Aspres, Brouilla, Terrats Canterrane et Château d'eau, Trouillas, Thuir Lavoir et Thuir Mas Ripoll).

Réalisation des travaux prescrits par les arrêtés préfectoraux des forages F1bis de Fourques et des puits du Mas Ripoll.

Etude, diagnostic et réhabilitation de 6 réservoirs (Thuir – Mas Ripoll et Causse Hôpital, Camélas, Caixas – Fontcouverte, Tordères – réservoir Village et Llauro – réservoir Village).

Etablissement du schéma de Distribution de l'Eau Potable définissant les zones pouvant bénéficier d'une alimentation en Eau potable par le réseau public.

Etude de faisabilité de la mise en œuvre d'assainissement regroupé sur des hameaux où l'assainissement non collectif est trop contraint à titre individuel (Thuir - Ferme école, Montauriol – Hameau des Hostalets, Villemolaque – Mas Sabole, Caixas – 4 hameaux).

OPÉRATION RÉALISÉES AVEC LA PARTICIPATION DE :



TRAITEMENT DES BOUES DE STEP, DU NOUVEAU SUR LA PLATE-FORME DE THUIR...

Par le Sydetom 66



Dans l'exercice de sa compétence "Traitement des boues de stations d'épurations", le SYDETOM66 s'est orienté vers la valorisation de ces dernières, sur la construction de plates-formes de co-compostage avec des déchets verts.

Pourquoi...?

Cette activité de traitement de boues, génératrice d'odeurs, de prolifération de mouches... a connu depuis 10 ans ses limites. La croissance de l'urbanisation implique parfois un rapprochement des habitations et la saisonnalité forte du département entraîne une production trop importante (1/3 du gisement en été) avec des installations sous dimensionnées pour ces afflux importants, entraînant ainsi des boues peu stabilisées, odorantes.



Le SYDETOM66 en accord avec les collectivités s'engage à réduire les nuisances...

Les nouvelles réglementations législatives et politiques, la refonte de la réglementation ICPE (arrêté ministériel du 22 avril 2008, fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les installations de compostage soumises à autorisation sous la rubrique n°2780) ne permettent plus un traitement à l'air libre pour cette activité, et demandent une amélioration des sites en place.



C'est donc pour répondre à la réglementation et améliorer les conditions environnementales du site de Thuir que le SYDETOM66 s'est engagé à réaliser (fin 2015- 1er semestre 2016), le confinement de cette plate-forme avec une meilleure gestion des eaux.

L'objectif de ces travaux, pour un montant de 1 770 000 € HT, en partenariat avec la SAUR (exploitant du site), vise à limiter les nuisances olfactives, en confinant la fermentation, permettant ainsi le traitement de l'air vicié, de façon à se conformer aux valeurs limites réglementaires.



Les principales modifications concernent notamment:

- 1/ La création d'un nouveau bâtiment de fermentation** (longueur 62 m, largeur 23 m et hauteur 7 m) se situant à l'arrière du bâtiment actuel de stockage et de mélange des boues et déchets verts. Il comportera 5 casiers de fermentation en ventilation forcée, équipés de portes sur la façade d'accès et de ventilateurs installés dans une galerie technique de ventilation à l'arrière.
- 2/ L'installation de traitement d'air.** Le système repose sur un dispositif de lavage chimique par contre courant air/solution liquide de lavage. L'objectif visé est le respect d'un débit d'odeur inférieur à 5uO/m3 dans un rayon de 3 km autour de l'installation, avec une durée de dépassement autorisé de 175h/an (article 26 de l'arrêté ministériel du 22/04/2008).
- 3/ La mise en place d'une aire de dépotage et d'une aire de stockage des substances dangereuses** utilisées dans le procédé de désodorisation.
- 4/ La gestion des eaux** avec une séparation des 3 catégories : les eaux de procédé et les eaux vannes qui rejoignent directement le réseau d'assainissement intercommunal et les eaux pluviales qui elles, sont captées dans un bassin avant le rejet dans le milieu naturel via le fossé existant.
- 5/ Le déplacement de l'aire de maturation** permettant de réduire les déplacements de produits.
- 6/ Le stockage des déchets verts dans les 3 anciens casiers extérieurs,** initialement utilisés pour la fermentation et équipés de ventilation, pour le stockage des déchets verts broyés, permettant de capter facilement l'air à traiter.

Mercredi 25 mai, une visite du site a été organisée par le promoteur de ce projet, le président du SYDETOM66 – M. Fernand ROIG et son équipe, en présence de René OLIVE, Maire de Thuir, Président de la Communauté de Communes des Aspres et Jean-Claude PERALBA, Vice-Président en charge de l'environnement afin d'appréhender concrètement les avancées de ce chantier.



DU NOUVEAU DANS LE CENTRE-VILLE DE THUIR : LE TRI SÉLECTIF S'INVITE À LA PLACE PÉRI

Jean-Claude PERALBA

Vice-président en charge des déchets et de l'environnement

La commune a fait réaliser d'importants travaux d'embellissement du cœur de ville, et a implanté des containers Place Péri, enterrés pour favoriser l'attractivité de son cœur de ville : 4 pour les ordures ménagères (à mettre dans des sacs de capacités maximales de 30L), et 4 pour le déchet ménager recyclable.

Ces containers enterrés sont en service depuis le 29/04/2016.

En parallèle, un recensement a été fait par la commune auprès des commerçants, afin de cibler au mieux le déchet à traiter et ses modalités d'évacuation.

Donc, à compter de la mise en service de ces containers, les déchets professionnels (cartons, plastiques, polystyrène, cagettes) seront traités par la commune, avec une collecte tous les jeudis à compter de 9h30 (plus de renseignements auprès de la mairie de Thuir).



Pour les métiers dits de « bouche », la commune a étudié la mise en place de colonnes avec des trappes plus grandes et pouvant accepter des sacs de plus grande capacité que pour les seuls déchets ménagers. Ces trappes se trouvent rue Graffan, et ne seront dédiées qu'à ce type de commerce, et seuls les détenteurs du système de fermeture pourront les utiliser.

**LE SITE EST SOUS VIDEO SURVEILLANCE. LE NON RESPECT DES REGLES DE DEPOT
DU DECHET EXPOSE LES AUTEURS D'INCIVILITES A UNE AMENDE**

Les bonnes pratiques à adopter : des gestes simples suffisent.

Bon à savoir :



Les palettes non consignées et les cagettes en bois font l'objet d'un recyclage et seront collectées en déchèterie avant de rejoindre des filières de valorisation.

Après broyage ces emballages bois sont transformés en panneaux de particules, en combustible pour les poêles et chaufferies bois.



La loi Grenelle 2 impose depuis le 1er janvier 2016, à tous les gros producteurs de plus de 60l/an **de déchets d'huiles alimentaires** de les trier à la source en vue d'en assurer leur valorisation : mettre le numéro de l'association locale qui collecte

gratuitement ces huiles : Roule ma Frite 66. Ces huiles seront ainsi recyclées pour en faire des carburants domestiques ou du combustible pour les chaudières fonctionnant au fioul domestique



Les cartons :

triés et pliés, les cartons rejoignent la filière de valorisation pour être recyclés et doivent donc faire l'objet d'un apport volontaire en déchèterie.



Les déchets verts :

Les transporter en déchèteries.



Les encombrants :

L'évacuation des encombrants nécessite une inscription en mairie, seuls les objets ne rentrant pas dans un véhicule sont pris en charge.



Quel que soit le mode de collecte **dans le bac jaune** : emballages yaourts, contenants en aluminium, bouteilles d'huile vides, bidon de produits d'entretien, bouteilles de boissons et flacons en plastique, boîtes de conserves, canettes, briques alimentaires.

Le compost !

Votre composteur individuel toujours disponible auprès de la commune ou de la Communauté de Communes des Aspres, moyennant une participation de 5€, (payable par chèque à l'ordre du Trésor Public). A noter que la communauté des Aspres prend en charge le coût résiduel du composteur soit 10€



Ces déchets sont triés au centre de tri de Calce, et doivent être vidés en vrac. PAS DANS UN SAC .

Contactez le 04.68.53.21.87 ou par mail : dechets@cc-aspres.fr

Votre engagement dans toutes ces démarches, permet d'initier et de fédérer les bons gestes de prévention en faveur du développement durable.

Les déchèteries de Thuir et Trouillas sont passées à l'heure d'été depuis le 1er mai : de 9h à 12h et de 15h à 18h du lundi au samedi et le dimanche de 9h à 12h30!

Retour aux heures d'hiver (de 14h30 à 17h30) à compter du 1er octobre.

LA GESTION DES JOURS FÉRIÉS SUR LE TERRITOIRE DES ASPRES POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LES DÉCHÈTERIES :

La commission "déchet" s'est réunie et a statué sur le principe suivant : la collecte (bacs verts ou bacs jaunes selon le jour férié) en porte à porte est maintenue aux dates suivantes :

- ★ Le Jeudi 14 juillet 2016
- ★ Le Lundi 15 août 2016
- ★ Le Mardi 1^{er} Novembre 2016
- ★ Le Vendredi 11 Novembre 2016

Les déchèteries de THUIR et de TROUILLAS seront FERMÉES à ces dates, ainsi que le 25 décembre 2016 et le 1er janvier 2017.



Les Déchets

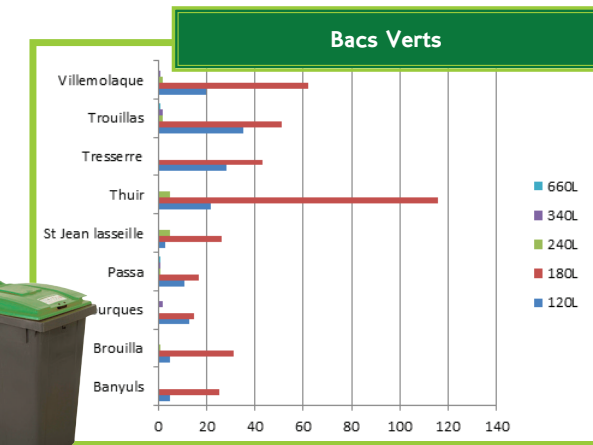
RÉDUCTION DES FRÉQUENCES DE COLLECTE DEPUIS LE 23/11/2015 :

Voilà un peu plus de 6 mois maintenant que le service collecte a connu de profonds changements au travers d'une importante réorganisation.

Il était primordial pour notre collectivité d'optimiser les tournées pour la maîtrise des coûts liés à cette compétence, et cela est passé par une réduction des fréquences de collecte et la mécanisation systématique du vidage des bacs par nos agents dans le souci de préservation des conditions de travail.

Depuis cette date, l'ensemble des points habituellement traités en porte à porte est passé de 2 passages en OM (bacs verts) à 1 passage par semaine et de 1 passage en CS (bacs jaunes) à 1 passage tous les 15 jours (semaines paires et impaires suivant planning défini sur le territoire disponible sur notre site internet).

Le nécessaire a été fait par nos services afin de répondre du mieux possible, à vos interrogations ; une adresse mail dédiée (dechets@cc-aspres.fr), a permis de répondre à plus de 110 administrés et bien sûr



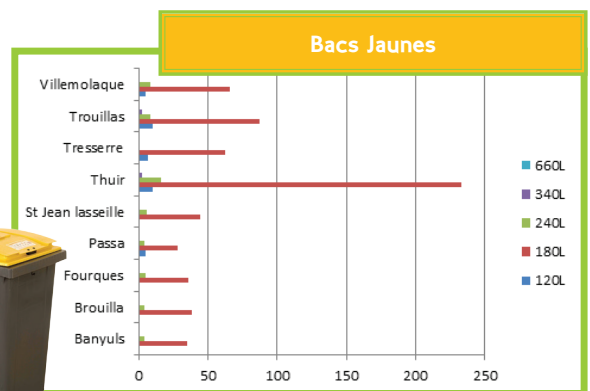
le lien téléphonique que bon nombre d'entre vous ont utilisé, et à qui nos services ont donné l'information, en respectant la démarche d'accompagnement de ce changement dans vos vies quotidiennes.

Cela a permis pour certains de se rendre compte que leurs bacs étaient trop petits, (dotation faite en fonction du nombre de personne vivant au foyer), les demandes particulières étant étudiées au cas par cas par nos services.

Au final à mai 2016 :

- Plus de 550 bacs verts et plus de 730 bacs jaunes ont été remplacés par des bacs de taille supérieure, tout cela fait par nos agents, décision prise afin d'être toujours au plus près de notre territoire et d'en appréhender les contraintes.

Le temps de l'adaptation est passé, et nous sommes revenus à un fonctionnement normal du service, et nous sommes toujours à votre écoute pour vous apporter les informations nécessaires.



LES DÉCHÈTERIES :

L'accès aux déchèteries se fait depuis le 18 janvier 2016 à Thuir et depuis le 1^{er} février 2016 à Trouillas grâce à des badges.

A ce jour plus de 6000 badges ont été délivrés.

La mise en place d'un tel dispositif de modernisation sur nos sites était essentiel pour continuer dans notre démarche qualité de tri et pour mieux appréhender la gestion de nos sites suivant les différents flux qui y sont admis.

Nos agents de déchèteries vous accueillent comme d'habitude, sauf qu'aujourd'hui, ils sont munis d'un Pocket PC qui leur permet d'assurer de façon plus efficace la traçabilité du déchet et vous aiguiller au mieux.

Pour rappel, seuls les professionnels sont soumis à une tarification.

Votre demande de carte est à faire soit en mairie, soit auprès de nos services.



AVEC LA PARTICIPATION DE :



ACQUISITION DE NOUVELLES BENNES :



La Communauté de Communes des Aspres, bien que soucieuse de la maîtrise des coûts liés à la compétence collecte des déchets, s'attache particulièrement aux conditions de travail de ses agents.

C'est dans ce cadre qu'elle a engagé un programme de modernisation de leurs équipements.

Une large concertation a permis d'identifier les besoins et dès cette année, l'équipe entourée des élus a pu réceptionner 2 nouvelles bennes. Un moment de convivialité au cours duquel Jean-Claude Peralba, vice-président en charge des déchets a tenu à remercier les agents pour leur dévouement et leur attachement à la qualité du service public.



L'ÉCOLE MATERNELLE DE TROUILLAS



La CC Aspres a été sollicitée par l'école Maternelle de Trouillas afin de sensibiliser les élèves à la gestion des déchets et à l'importance du tri.

Cette démarche a été ciblée dans le cadre du projet d'école, pour faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de la préservation de l'environnement.

Il a été donc demandé la mise à disposition d'une benne à ordures ménagères et d'un agent de collecte, ce à quoi la CC Aspres a répondu évidemment très favorablement.

M. Gilles Dauphin, agent de collecte (chauffeur et ripeur), s'est porté volontaire et il a pu expliquer son métier à des enfants venus avec de nombreuses questions, auxquelles il a répondu avec beaucoup de pédagogie et d'efficacité.

Des enfants très attentifs et curieux de connaître les rouages de la collecte des ordures, ils ont pu monter sur les marches-pieds et faire comme les grands !

Une certitude : les enfants sont d'excellents ambassadeurs du tri ! Ils sont les meilleurs vecteurs de sensibilisation aux bonnes pratiques.



LE TOURISME

Nicole GONZALEZ
Vice-présidente en charge du tourisme

Bientôt un nouvel outil de valorisation
des productions locales à Thuir



Au premier rang, Nicole Gonzalez, présidente de l'Office de Tourisme intercommunale, les élues de la région "Occitanie"

Le Samedi 16 Avril 2016 à Argelès-sur-Mer, Pierre AYLAGAS, Député et Président de la Communauté de Communes Albères-Côte-Vermeille-Illiberis et René OLIVE, Président de la Communauté de Communes des Aspres ont marqué ensemble le lancement d'une étude de marché qui accompagnera un ambitieux projet de développement économique sur le territoire dont les différentes étapes conduiront

à la création d'une école de sommellerie. Une simple étude de marché qui accompagne et sécurise un important projet de réhabilitation déjà engagé sur deux sites, symboles de la culture et de la valorisation vitivinicole du territoire : Le Mas Reig à Banyuls sur Mer et les Caves Byrrh à Thuir. La communauté de communes des Aspres, souhaite poursuivre la réhabilitation du site des Caves Byrrh, initiée dès 2011 pour en faire un véritable pôle de développement œnologique au service des entreprises locales. Le circuit de visite des Caves Byrrh attire de nouvelles clientèles, génère de nouvelles retombées économiques et appelle une nouvelle tranche de travaux dans les étages de l'ancien hôtel du commerce pour recevoir ateliers de dégustation, cuisine pédagogique, laboratoire... L'idée de créer une Ecole de sommellerie trouve légitimité, contenus et compétences à Banyuls et à Thuir mais aussi un potentiel de rayonnement beaucoup plus large avec la perspective d'un pôle œnotouristique multi-sites.

L'enjeu étant à la fois de valoriser le patrimoine, de déconcentrer l'activité touristique dans l'espace et le temps et d'optimiser les initiatives en termes d'amélioration de la qualité et de diversification de la commercialisation des produits locaux (plus de 1 500 producteurs recensés sur le bassin d'emploi). Les collectivités s'unissent ici afin de proposer au tissu économique local des outils porteurs de forte valeur ajoutée.

Caves Byrrh : Aménagements autour du kiosque de dégustation

Le kiosque de dégustations des Caves Byrrh a été fabriqué pour l'exposition universelle de 1900. Il a ensuite été exposé dans un grand nombre d'expositions universelles à travers le monde.

Désormais, à ses côtés, le meuble fabriqué par les ateliers Massuet à Thuir.



Le Développement Économique

NOUVEAUTE 2016 : LES VISITES NOCTURNES DES CAVES BYRRH

LES CAVES BYRRH
vous proposent
des nuits mystérieuses spectaculaires
et sidérantes

NOUVEAUTE 2016

Un spectacle unique

Une installation vidéo monumentale à la pointe de la technologie

« Plus qu'une simple visite, vous ferez un incroyable voyage... »

www.caves-byrrh.fr

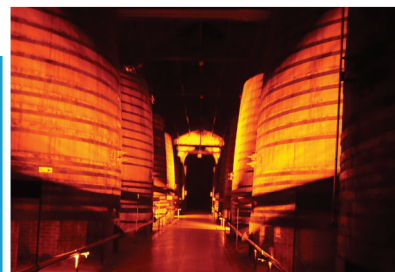
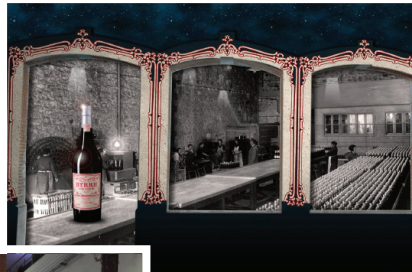
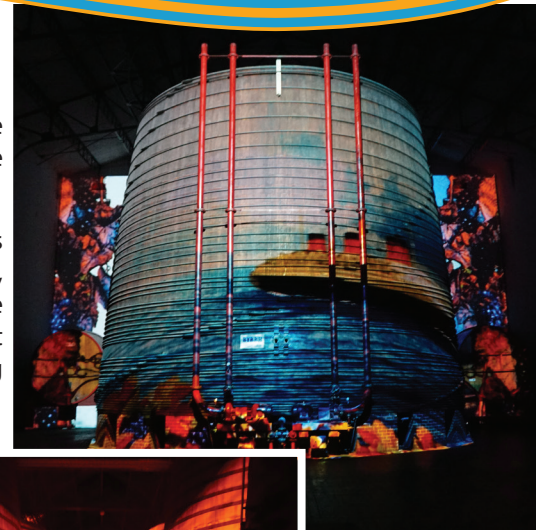
De Juin à Septembre tous les mercredis et vendredis
à 21h30 (autres dates nous consulter)

Tarifs : 10€ pers et 7€ / enfant / de 12 ans
tél : 04 68 33 43 86 - contact@ccp-aspres-thaur.com
Réservation conseillée



Ce lieu emblématique, magnifique et gigantesque va nous faire rêver une fois encore, le temps d'une soirée.

Grâce à une performance sonore et visuelle dans laquelle l'art numérique prend le pas sur la réalité, les caves Byrrh nous proposent, plus qu'une visite traditionnelle, un voyage envoûtant et spectaculaire que nous retrouverons tout au long de la saison d'été 2016



Les médias s'intéressent aux Caves Byrrh...

Après

- ★ Les Carnets de Julie sur France 3 National
- ★ Le Village préféré des Français sur France 2
- ★ Les Escapades de Petitrenaud sur France 5 et TV Monde
- ★ La Route des Vermouths sur France 3

Les Caves Byrrh ont eu dernièrement la visite de

- ★ La Dépêche du Midi
- ★ De FR3 Région dont le reportage a été diffusé le 8 juin
- ★ et enfin des équipes de TFI qui étaient en tournage le 26 mai dernier.

L'incroyable saga de Byrrh qui fête ses 150 ans cette année

La Table de Llauro

Nouveau

À Llauro, le bistrot construit par la Communauté de Communes des Aspres et géré par la commune est désormais confié à un nouveau délégataire.

Pipinette et Laurent vous accueillent à la table de Llauro où vous serez reçus chaleureusement et vous pourrez déguster une cuisine de qualité!



Le Développement Économique

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Rémi ATTARD

Vice-président en charge du développement économique

Travaux réceptionnés



Les travaux d'aménagement de la 1ère tranche de la zone d'activités « La Carbouneille » à Thuir se sont achevés à l'automne 2015. Ils permettent un accès sécurisé au nouvel espace économique afin de compléter l'offre du territoire.



L'AGRICULTURE

En bref : Irrigation dans les Aspres

Lancée en 2013 par la Communauté de Communes, cette étude a permis d'identifier deux secteurs propices au développement d'une irrigation raisonnée, apte à soutenir l'agriculture locale et ainsi un développement territorial associant préservation du caractère viticole de l'aspres et soutien aux filières économiques associées.

Depuis, les partenaires institutionnels se sont réunis autour de Mme la Préfète, le 10 novembre 2015 validant l'opportunité du projet et permettant aux acteurs représentatifs des différentes instances d'évoquer la démarche à suivre.

Un cahier des charges listant les différents champs des études à mener pour l'aboutissement du projet a été soumis dernièrement à l'avis de ce comité de suivi afin de vérifier la cohérence du projet avec les objectifs des différents organismes (autorités réglementaires, financeurs, gestionnaire/utilisateurs).



LE TERRITOIRE VALORISÉ PAR DE PRESTIGIEUSES DISTINCTIONS

VDN : champion du Monde !

La cave des Vignobles de Constance et du Terrassou a décroché l'Or au Concours Mondial de Bruxelles.



Après la médaille de bronze l'an dernier, c'est cette fois-ci la Grande Médaille d'Or que Constance et Terrassou ont décrochée au Concours Mondial de Bruxelles. Une reconnaissance prestigieuse qui vient récompenser la qualité du produit et des savoir-faire locaux !!

Début Mai, la Cave Coopérative « Vignobles de Constance et du Terrassou », présidée par Patrick MAURAN, également élu communautaire, s'est vue décerner la Grande Médaille d'Or au Concours Mondial de Bruxelles. Une reconnaissance prestigieuse qui vient récompenser la qualité du produit et des savoir-faire locaux !!

Dans un tout autre registre, le 6 juin, c'est Patrick BELLEGARDE, Maire de Passa, également élu communautaire qui s'est vu décerner par le Club de la Presse Catalan, le Prix « Rousquille » pour avoir donné le nom de Jimi Hendrix à l'une de ses rues et avoir fait un gros buzz médiatique.

Prix Rousquille et Coup de fouet pour la 3^e nit com d'aqui

La chapelle de Juhèges à Torrelles était, lundi soir, le théâtre de la 3^e nit com d'aqui, organisée par le club de la presse catalan.



Les organisateurs et les partenaires de la soirée réunis pour une photo souvenir.

Lundi, le club de la presse catalan a été reçu par le maire de Passa, Patrick Bellegarde, pour lui remettre le Prix « Rousquille ». Une distinction qui récompense le maire pour avoir donné le nom de Jimi Hendrix à l'une de ses rues et avoir fait un gros buzz médiatique.

Les lauréats

Le Prix Rousquille catégorie institutionnel politique : la ville de Passa pour avoir donné le nom de Jimi Hendrix à l'une de ses rues et avoir fait un gros buzz médiatique. Le Prix Coup de fouet catégorie événement public : la ville de Passa pour avoir organisé la 3^e nit com d'aqui. Le Prix Rousquille catégorie culture et sport : le cadran solaire géant de l'entrée de Peispignan. Le Prix Rousquille catégorie économie entreprise : la Vallée des tortues pour sa proposition de la petite tortue albino. Le Prix Linnéa : le village de Peispignan pour sa communication « Yeux de Ville ». Le Prix Linnéa : le village de Peispignan pour sa communication « Yeux de Ville ». Le Prix Linnéa : le village de Peispignan pour sa communication « Yeux de Ville ».

Terrassou en chiffres

Un espace de vente et de dégustation de vins de Terrassou. Une cave des Vignobles de Constance et du Terrassou. Une cave des Vignobles de Constance et du Terrassou. Une cave des Vignobles de Constance et du Terrassou.

2000 fûts dédiés au VDN

Une cave des Vignobles de Constance et du Terrassou. Une cave des Vignobles de Constance et du Terrassou. Une cave des Vignobles de Constance et du Terrassou.



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ASPRES-THUIR

Enfin, l'Office Intercommunal du Tourisme a reçu en ce début juin, le certificat d'excellence sur Tripadvisor pour les caves Byrrh ! Il s'agit d'une distinction qui reflète la constance des excellents avis que nous recevons sur TripAdvisor.



Le guide du routard a sélectionné le Pays Pyrénées-Méditerranée pour lancer une nouvelle collection de guides consacrés aux « Pays ». Un guide de 112 pages qui mettent en avant ses coups de cœurs et ceux de ses enquêteurs qui ont sillonné ce territoire qui s'étend du haut-Vallespir à la côte vermeille en passant par les Aspres et les Albères. L'association Pays Pyrénées-Méditerranée, regroupant 58 villes et plus de 103.000 habitants, a su faire valoir le patrimoine auprès du leader des guides touristiques.



TRAVAUX SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNAUTAIRE EN 2015-2016

Dans le cadre de son programme en faveur d'un aménagement rationnel du territoire assorti de sa politique d'équipements structurants la communauté de communes des Aspres a assuré la Maîtrise d'Ouvrage et le financement d'un certain nombre d'opérations répondant à un enjeu de développement économique ou de préservation du cadre de vie :

Création d'une halle des sports à Thuir : la salle des Aspres



Un nouvel espace sportif vient compléter les équipements présents sur Thuir. Mis à disposition des clubs, des associations et des écoles depuis septembre 2015, son espace sportif important permet d'envisager des rencontres sportivement passionnantes, auxquelles un public nombreux (500 places assises fixes + 500 places en tribune rétractable) peut venir assister.

Petit dernier par l'âge, mais grand frère par la taille, il compose désormais avec la salle existante, le dojo et la salle de tennis de table, un bel ensemble à disposition de la collectivité, où celle-ci peut également organiser des événements d'ampleurs à l'abri des jeux d'Eole ou des colères de Zeus

Coût définitif de l'opération : 4 498 959,74€ TTC

Etudes : sep 2011 – juin 2013 Travaux : avril 2014 – août 2015



Aménagement de la traversée de ville à Montauriol

2^{ème} phase des travaux d'aménagement du village, ces travaux ont permis de sécuriser la circulation piétonne en matérialisant un espace dédié depuis le pont jusqu'à la sortie de la partie urbanisée. Des arrêts de bus et un arrêt minute pour l'espace « déchets » ont également été réalisés.

Maitre d'œuvre : S'ABIG – Entreprise : Colas

Coût de l'opération : 96 000 € TTC

Durée des travaux : 1 mois. Réalisation 12/2015 – 01/2016



Aménagement de la traversée de ville à Banyuls Dels Aspres

Véritable voie de contournement de la commune, la rue de la tramontane souffrait d'un vieillissement important de ses infrastructures. Aussi, la Communauté de Communes a pris en charge le renouvellement des réseaux humides vétustes (eau, assainissement des eaux usées, pluvial) et met en œuvre actuellement les travaux de réfection et d'embellissement de cette artère, par la création de trottoirs, la gestion de la vitesse et des stationnements. Cela a été l'occasion pour la commune de modifier son plan de circulation vers le pôle mairie/poste.

Localisation des travaux : **Avenue de la Tramontane + rue de l'aire**

Maitre d'œuvre : **AGT** Entreprise : **COLAS**

Coût prévisionnel de l'opération (partie voirie) : **408 000 € TTC**

Durée des travaux : **3 mois à partir d'avril 2016**



Aménagement de la traversée de ville à Camélas

La commune de Camélas, qui est composée notamment de trois parties en habitats regroupés, a souhaité améliorer les voies du hameau de Bellecroze. L'ensemble de l'éclairage public a été modernisé (éclairage à leds) et les voiries ont fait l'objet d'une réfection générale, avec traitement des limites public/privé et la création de stationnements longitudinaux.

Maitre d'œuvre : **S'ABIG** – Entreprise : **Colas**
Coût de l'opération : **165 000 € TTC**

Durée des travaux :

2 mois. Réalisation 12/2015 – 01/2016 (voirie) + Eclairage public (12/2015 + intervention 04/2016)



Aménagement de la traversée du village à Llauro

Dans la continuité du projet de revitalisation rural (Bistrot de Pays, nouvelle mairie...) et d'amélioration du cadre de vie, la commune a souhaité requalifier l'espace (voirie et trottoirs) situé rue des cerisiers. Trottoirs sécurisés, plateau traversant, mobilier urbain ont été mis en place permettant d'embellir particulièrement cet axe très emprunté.

Localisation des travaux: **rue des cerisiers**

Maitre d'œuvre : **AGT** Entreprise : **COLAS**

Coût de l'opération (partie voirie) : **71 800 € TTC**

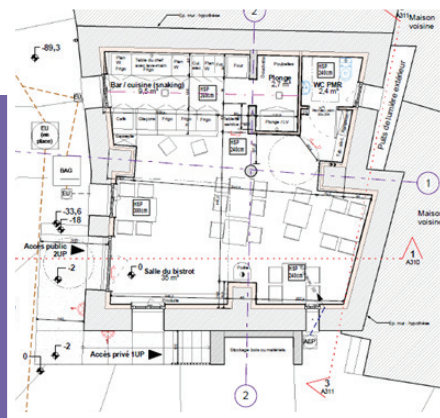
Durée des travaux : **1 mois – octobre 2015**



LES ÉTUDES EN COURS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES



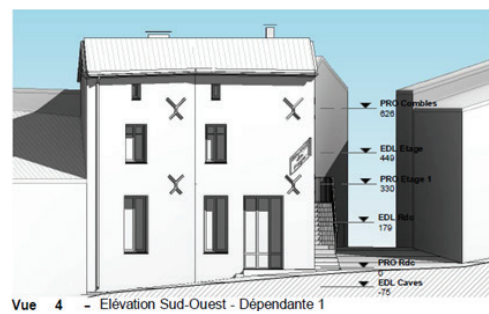
Bistrot de Pays à Calmeilles :



La Communauté a choisi de proposer une dynamique de ses villages ruraux autour de la création d'espace multiservices, sous le label « Bistrot de Pays ». Après une première action réussie à Llauro, Calmeilles connaît à son tour un projet de revitalisation en cœur de village.

Le projet s'articule autour d'un café, ouvert à l'année et proposant des produits du terroir et d'un atelier d'artiste au premier étage.

Enveloppe financière globale (études et travaux) :
243 520 € HT



Vue 4 - Élévation Sud-Ouest - Dépendante 1

Bistrot de Pays à Oms :

En cours d'études (les travaux sont prévus pour 2017), la commune d'Oms et la Communauté se sont associés pour permettre la création d'un espace scolaire modernisé (construction neuve à côté de l'aire de sport) et la création dans l'ancienne école d'un bistrot de pays avec espace restauration. Le projet permettra également la réhabilitation de deux logements.

Enveloppe financière : 450 000 € HT pour le bistrot + 205 000 HT pour la parie scolaire;

Les premières esquisses sont en cours de validation (ci-dessous petit montage des espaces envisagés).



Aménagement du RAM (avec déplacement) :

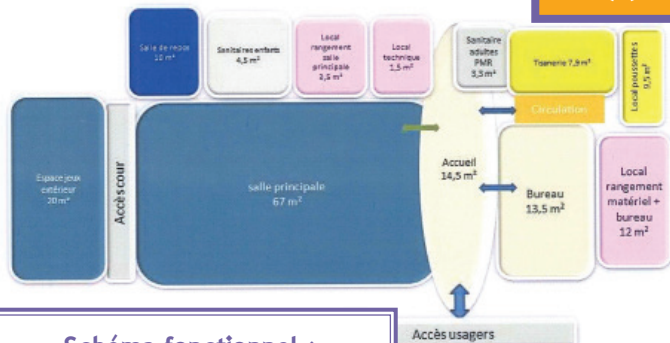


Schéma fonctionnel :

Enveloppe financière : 130 000 € HT (travaux)

Afin d'apporter aux assistantes maternelles, aux enfants et au personnel d'accueil des locaux plus accessibles et un espace agrandi, la Communauté travaille actuellement au projet de rhabilitation de locaux avenue Nabonna. Le RAM pourra ainsi poursuivre son action aux services du bien-être de l'enfant en accueil individualisé par la proposition d'activités partagées et d'animations dédiées dans ses (futurs) nouveaux locaux.



La Cohésion Sociale

Pour le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite

PORTAGE REPAS

18^{ème} année....

la communauté de Communes des Aspres assure le portage de repas à domicile sur les 19 communes qui la composent.



Pour qui ?

La priorité est donnée aux personnes âgées ou toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle. Il est rappelé que la quasi-totalité des régimes alimentaires particuliers, préconisés pour des raisons médicales, est assurée grâce aux diététiciens œuvrant pour un équilibre alimentaire adapté

Où et Quand ?

Tous les jours de la semaine, une moyenne de 80 repas est servie chez nos adhérents.

Les inscriptions se font dans chaque mairie. Les délais de prise en charge sont de 2 jours en moyenne, sauf particularité du régime. **N'hésitez pas à vous reposer sur ce service...**

Le tarif du plateau repas journalier est inchangé cette année encore. Il est de : 7,00€ pour un repas normal, et de 7,50€ pour un repas diététique. Ce plateau comprend un repas complet pour **le déjeuner**, un complément pour **le dîner, et le pain.**

Pourquoi ?

N'hésitez pas vous inscrire et vous reposer sur ce service : le repas livré est prêt à être réchauffé, et pour chacun d'entre vous, la visite quotidienne de notre agent de livraison est un vrai + pour le maintien du lien social, et la communication.

TÉLÉALARME

De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.

Qui peut bénéficier de la téléalarme ?

Toute personne à mobilité réduite ou en situation de dépendance physique (personne handicapée, âgée ou totalement isolée, par exemple)

Le Tarif

Tarif inchangé depuis 2007 : le service est facturé 84€/an à l'adhérent, soit **la moitié du coût réel de la location**. La Communauté de Communes prend en charge le coût résiduel pour les habitants de l'intercommunalité.

En 2014, 204 personnes ont bénéficié du service.

Pour 2015, 213 personnes sont inscrites.

Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes



BÂTIMENTS : ADAP

Les bâtiments de la communauté de communes accessibles à tous !

La CC Aspres s'est engagée dans un programme d'accessibilité en suivant les dernières évolutions réglementaires notamment en s'inscrivant dans un ADAP : Agenda d'Accessibilité Programmé, qui sera déposé en préfecture pour validation, et qui suit la loi handicap du 11/02/2005 ; programme qui s'inscrit dans la durée, puisqu'il permet aux collectivités d'établir un échéancier de travaux en fonction des coûts.

La CC Aspres a missionné un organisme de contrôle agréé afin de réaliser dans un 1er temps, les diagnostics d'accessibilité dans les bâtiments recevant du public.

Ces diagnostics sont en cours d'élaboration ; ils seront ensuite étudiés et les actions à mener définies.



DOTATION DES TROPHÉES DES TRAVAUX PUBLICS

4ème Salon des Maires, des Elus Locaux et des Décideurs Publics des PO :
La communauté de communes des Aspres récompensée !



La Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) du Languedoc-Roussillon, en partenariat avec l'Association des Maires des Pyrénées-Orientales (AMF66), a organisé un concours ayant pour objet de mettre en valeur les réalisations remarquables de communes et les travaux des entreprises locales.

C'est dans ce cadre que la communauté de communes des Aspres a obtenu un prix pour la construction de la halle Multisports à Thuir : «Salle des Aspres».

Ce «**Trophée des Travaux Publics**» a été remis à Jean Marie Lavail, vice-président de la communauté et adjoint à la ville de Thuir, lors d'une cérémonie organisée à Perpignan le 15 avril 2016.

La collectivité, fière de cette reconnaissance, tient à remercier l'ensemble des partenaires, collaborateurs et entreprises qui ont contribué à la construction de cet équipement de grande qualité pour la ville de Thuir et plus largement pour le territoire des Aspres !



LE TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

bientôt à Thuir et dans les Aspres !

Jeudi 19 mai dernier, une première rencontre entre le département et la communauté de communes des Aspres, représentés respectivement par Jean ROQUE, Conseiller départemental, René OLIVE, en sa qualité de Président de la Communauté de Communes des Aspres et Rémy ATTARD, vice-président en charge du développement économique, a permis de présenter et faire évoluer le schéma départemental de développement du Très Haut Débit.

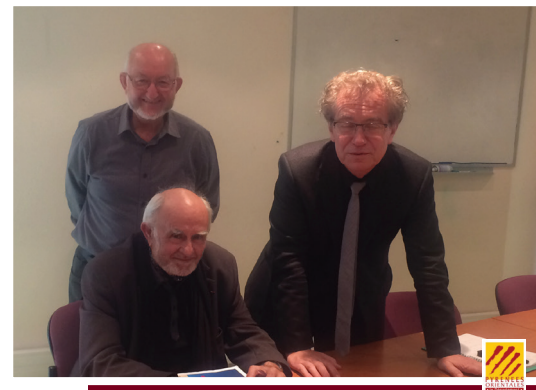
En effet, le département prévoit une couverture par le THD de l'ensemble des communes d'ici 2021. Avec le soutien du FSN (Fonds National pour la Société Numérique), de la Région et de l'Europe, 180 Millions d'euros seront consacrés à cet enjeu majeur pour le développement de la compétitivité du territoire, de ses entreprises.

Pour Jean Roque, « Internet est aujourd'hui un vecteur fondamental du développement économique. En investissant pour installer la fibre optique et le THD partout dans les Pyrénées-Orientales, les élus départementaux s'engagent pour bâtir le département de demain et assurer un développement équilibré du territoire ».

Il convient de rappeler que les communes de l'agglomération de Perpignan sont couvertes naturellement par les opérateurs privés. Faute de rentabilité immédiate, les autres communes, plus rurales, doivent investir elles-mêmes. C'est pourquoi le département, avec l'ensemble des partenariats mobilisés, doit assurer ce déploiement dans un souci d'équité.

Lors de cette rencontre, René OLIVE et Rémy ATTARD ont insisté sur la nécessité du déploiement du THD pour soutenir l'économie locale. Rappelant qu'au-delà des Zones d'Activités où les entreprises expriment un réel besoin en la matière, il convient de couvrir le territoire plus largement afin de soutenir l'activité touristique ou encore les exploitations agricoles, chaque fois davantage impactées par la numérisation et la dématérialisation des procédures...

Une rencontre constructive au cours de laquelle Jean ROQUE, accompagné de son équipe a partagé et pris en compte les sollicitations des élus locaux.



VISITE CANTONALE

Parlons P.-O.!

Agissons P.-O.!

LES RENCONTRES DÉPARTEMENTALES



Intervention de Régis Porra Directeur du service Jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres

19 h réunion publique à la mjc en présence de nombreux élus locaux.



Les premières Rencontres Départementales ont eu lieu à Thuir pour le canton des Aspres. L'occasion pour Hermeline Malherbe, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, et ses élus, d'ouvrir le débat avec les habitants du territoire et de répondre en direct à leurs interrogations et à leurs préoccupations. L'emploi et les solidarités ont été au cœur des échanges.



Intervention de Nicole Gonzalez, Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir

Lors de son « mot de bienvenue » René Olive, maire de Thuir a souligné l'importance du Département, collectivité de proximité présente à chaque instant dans la vie des habitants. Il a précisé que les élus du canton savent l'implication et le soutien du Département qui, grâce à une gestion saine et responsable, est un des rares Départements à maintenir l'aide directe aux communes. Il a ainsi illustré son propos par divers projets évoqués au cours de cet événement avec la Présidente et les maires du canton. La Présidente a alors expliqué le déroulement de cette première journée de « Rencontres Départementales » dont le programme comportait une rencontre avec les agents départementaux dès 8h30, suivie d'une réunion de travail avec les acteurs socio-économiques du canton, au cours de laquelle des propositions ont été faites pour maintenir et développer l'emploi.



René Olive Président de la Communauté de Communes des Aspres, Maire de Thuir et Vice président du Conseil Départemental



Intervention de Édit Pugnet Conseillère Départementale des Aspres



Rencontre avec les forces économique du Canton

Retrouvez le compte rendu de ces « rencontres départementales » sur le site internet du département : www.ledepartement66.fr



Visite du chantier de la STEP intercommunale de Thuir

CAVES

BYRRH

UNE VISITE SPECTACULAIRE AU CŒUR D'UN SITE UNIQUE ET ÉPOUSTOUFLANT

NOUVEAUTÉ 2016
VISITES NOCTURNES

BYRRH
1 MILLION
DE LITRES

REVIVEZ UNE PASSIONNANTE ÉPOPÉE

Découvrez la plus grande cuve en chêne du monde

THUIR

PYRÉNÉES - ORIENTALES



Les Caves
BYRRH

Vous proposent des nuits
mystérieuses et spectaculaires

"Plus qu'une simple visite,
vous ferez un incroyable voyage..."

www.caves-byrrh.fr

De Juin à Septembre

tous les mercredis et vendredis
à 21h30
(autres dates nous contacter)

Tarifs :

14€/pers.
7€/enfants (+ de 12 ans)

Réservation conseillée

Tél : 04 68 53 45 86
contact@aspres-thuir.com

Et Toujours

- Les Visites Théâtralisées
- Les Ateliers Cocktails
- Et bien sûr les visites durant toute l'année

04 68 53 45 86 - WWW.CAVES-BYRRH.FR